



Front Syndical de Classe

Créé par des militants CGT et FSU

Site : www.frontsyndical-classe.org - Courriel : frontsyndical.classe@laposte.net

« Rien ne fait plus de mal aux travailleurs que la collaboration de classes. Elle les désarme dans la défense de leurs intérêts et provoque la division. La lutte de classes, au contraire, est la base de l'unité, son motif le plus puissant. C'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondée la CGT. Or la lutte de classes n'est pas une invention, c'est un fait. Il ne suffit pas de la nier pour qu'elle cesse : renoncer à la mener équivaut pour la classe ouvrière à se livrer pieds et poings liés à l'exploitation et à l'écrasement. » H. Krasucki

SYNDICALISME INTERNATIONAL

accompagnement ou lutte des classes?

I- Introduction	page 2
II- Qu'est-ce que la FSM ?	page 3
III- Qu'est- ce que la CES ?	page 14

I- Introduction

L'année 2010 a été marquée par des conflits sociaux de haut niveau face à un système capitaliste en pleine crise. Ses contradictions multiples entraînent des peuples entiers dans la paupérisation. Ces luttes d'opposition aux politiques de rigueur et de casse sociale se sont développées dans de nombreux pays avec, comme point d'orgue dans la zone euro, la Grèce et la France.

Ces mouvements populaires sont l'expression de la lutte de classes des peuples exploités et opprimés par le capitalisme appuyé sur les institutions étatiques et bénéficiant pour l'heure de la complaisance d'organisations syndicales.

Pour le FSC, la réponse qui s'impose ne peut être que le développement du "TOUS ENSEMBLE" en même temps pour battre le capital. Cela passe aussi par la constitution d'une stratégie unifiée des forces sur des positions de classe et leur coordination à une échelle internationale.

A cet effet, suite à de nombreuses demandes et après la venue du secrétaire général de la FSM (Fédération Syndicale Mondiale) à Paris lors de la manifestation du 28 octobre 2010, le FSC va s'efforcer de rendre plus lisible et compréhensible l'évolution du syndicalisme international et de faire la lumière sur la situation présente.

Il s'agit de permettre, en particulier pour les générations les plus jeunes, de disposer des éléments de réflexion et des références nécessaires à un jugement fondé sur des réalités le plus souvent occultées.

I- Qu'est-ce que la



1. La situation actuelle

Plus que jamais, en ces temps de mondialisation capitaliste, de financiarisation de l'économie et de domination des multinationales ; en ces temps de crise économique, sociale, politique, alimentaire, énergétique et écologique, la solidarité internationale et donc l'internationalisation des luttes constituent pour les travailleurs et les peuples d'Europe comme pour ceux du monde une nécessité absolue !

Par conséquent, la nature, le contenu, le choix des alliances et d'affiliation que font les syndicats revêtent une grande importance.

En France, cinq syndicats appartiennent à la Confédération Européenne des Syndicats (il n'y a certes pas d'automatisme entre appartenance à la CES et à la Confédération Syndicale Internationale (CSI) mais voisinage idéologique et partage des orientations fondamentales) :

[CFDT](#) - Confédération française démocratique du travail,

[CFTC](#) - Confédération française des travailleurs chrétiens,

[CGT](#) - Confédération générale du travail,

[CGT-FO](#) - Confédération générale du travail - Force ouvrière

[UNSA](#) - Union nationale des syndicats autonomes.

Les choix effectués par les organisations syndicales internationales sont des indicateurs d'orientations de fond sur des questions essentielles pour les salarié(e)s et les travailleurs (ses) : salaires, emploi, retraites, protection sociale, droit du travail, services publics ...

Il en va de même quant à leur détermination à barrer la route aux réformes engagées ou en préparation, aux directives européennes par exemple ou aux recommandations des institutions internationales comme le FMI, la Banque Mondiale, l'Organisation Mondiale du Commerce. Il en va également du positionnement sur les stratégies économiques, sur les instruments de la vie économique comme les monnaies, sur le rôle des politiques d'intégration économique, politique régionale et internationale.

C'est dire aussi que le **TOUS ENSEMBLE**, la coordination des luttes et la solidarité internationale à l'échelle du continent comme à l'échelle mondiale sont devenues des nécessités pour l'efficacité même de nos propres luttes !

Comment par exemple dans la bataille des retraites assurer le maximum d'efficacité au blocage des raffineries par nos camarades si dans le même temps le pouvoir était en mesure de contourner ce blocage en faisant appel comme il l'a fait à d'autres approvisionnements en carburants notamment par les raffineries belges ? Et c'est effectivement l'intervention solidaire de la **Fédération Générale des Travailleurs Belges (FGTB) sur le site de Total Belgium à Feluy qui a permis de mettre fin à cette action du gouvernement et de la commission de Bruxelles.**

Face à cette situation, à aucun moment la Confédération Européenne des Syndicats n'a contribué à organiser et élargir la riposte alors que tous les travailleurs d'Europe sont confrontés aux mêmes choix politiques. Rien pour venir soutenir les grèves reconductibles de blocage de la production comme par exemple pour les raffineries où nos camarades étaient confrontés aux ordres de réquisition de Sarkozy !

Les quelques initiatives de la CES sont par ailleurs complètement déconnectées des luttes concrètes que les classes ouvrières, les salariés et la jeunesse mènent de manière puissante mais dispersée suite à l'annonce de plans de rigueur drastiques : plusieurs grèves générales et manifestations en Grèce depuis le mois de mai, plusieurs semaines de luttes en France, grèves générales en Espagne et au Portugal, actions des métallurgistes Italiens, puissantes luttes des étudiants anglais, français et italiens contre l'augmentation considérable des frais d'inscription... .

Dans le présent texte, nous centrerons notre réflexion sur le syndicalisme proprement international, le Front Syndical de Classe (FSC) ayant par ailleurs produit un document spécifique concernant l'Europe et la CES (voire troisième partie de ce dossier et <http://www.frontsyndical-classe.org/article-qu-est-ce-que-la-ces-64131568.html>).

2. rappels historiques sommaires

Sans remonter plus avant, fondation en octobre 1945 de la FSM à Paris au Palais de Chaillot qui correspond à la puissante volonté unitaire et de lutte des travailleurs à l'échelle mondiale au sortir de la guerre avec l'objectif de se libérer de toute guerre et de toute injustice sociale.

Le britannique Walter Citrine en est le président et le français Louis Saillant de la CGT le secrétaire général.

L'unité qui avait présidé à la fondation de la FSM ne résistera pas aux enjeux de la guerre froide et



Palais de Chaillot, 1945

aux objectifs de lutte contre le socialisme dirigée par les forces conservatrices étasuniennes : en mars 1948, l'AFL (American Federation of Labor) et son représentant en Europe, Irwing Brown, organisent une conférence à Londres des organisations soutenant le Plan Marshall, rassemblant aussi bien des organisations appartenant à la FSM que des organisations sans affiliation.

C'est finalement au Congrès de Londres (28 novembre-9 décembre 1949) que se crée la **Confédération internationale des syndicats libres (CISL)**.

L'anti-communisme dominera toujours les débats de cette organisation. La France est représentée par la tendance minoritaire amenée par Léon Jouhaux de la CGT-FO issue de la scission organisée de la CGT. Les affiliations de l'époque reflètent le positionnement partisan dans le cadre de l'affrontement de la guerre froide.

Il s'agit donc au nom de la lutte contre le « totalitarisme » et l'Union soviétique de faire pièce aux syndicalistes qui se réclament de la lutte de classes, de l'unité du mouvement syndical international, de l'anti-colonialisme et de l'anti-impérialisme.

L'actuelle Confédération Syndicale Internationale (CSI) héritière de cette histoire est le résultat de l'absorption de la Confédération mondiale du Travail (CMT) de tendance confessionnelle et à laquelle adhérait en France la CFTC et de quelques confédérations indépendantes sans affiliation internationale à ce moment là comme la CGT. L'adhésion de la CGT à la CSI s'est faite de façon unilatérale et sans véritable débat dans l'organisation.

3. Les raisons invoquées pour l'adhésion à la CES et à la CSI

On trouve en particulier ces arguments du côté des dirigeants confédéraux, au moment de la décision de la CGT (*Le Peuple Numéro 1639 de novembre 2006*) sans que cette décision fasse l'objet d'un véritable débat dans toute l'organisation.

Les arguments mis en avant prétendent qu'il s'agit :

- de sortir de l'inefficacité d'un syndicalisme mondial divisé
- de renouveler en profondeur le syndicalisme international
- de tourner la page des divisions de la guerre froide
- de prendre en compte que la CSI est une nouvelle organisation qui n'est ni la fusion ni l'absorption par une organisation des autres

Et Bernard THIBAUT au Comité Confédéral National du 2 et 3 février 2005, argumentant pour empêcher la CGT de se prononcer pour le NON au referendum sur le Traité constitutionnel, avançait l'idée que : *"Le monde a à ce point changé que deux internationales syndicales, la CISL et la CMT, ont décidé de mettre un terme aux divisions historiques pour concevoir une seule internationale syndicale susceptible de mobiliser l'ensemble du syndicalisme mondial pour faire face à un capitalisme mondialisé.*

Et c'est en ce moment, parce que la CGT a su faire la démonstration de ses capacités à s'inscrire dans le syndicalisme européen, que nous sommes sollicités pour apporter notre contribution pour ce projet d'unification syndicale mondiale."

Dans la décision, on voit donc bien que le souci d'unité des travailleurs et de leurs organisations, d'efficacité de l'action sont mis en avant, mais que d'une part, c'est la volonté de s'intégrer dans la construction européenne qui pèse de manière décisive (le souci d'en être, de peser, de ne pas être marginalisé ... conduisant de fait à l'alignement sur les politiques libérales européennes, le traité de Lisbonne...) et que d'autre part ce qui frappe, c'est que ces choix sont cohérents avec les nouvelles orientations des dirigeants de la CGT en faveur d'un syndicalisme de propositions et de négociations contre un syndicalisme de contestation et de luttes.

Sans que les militants eux-mêmes soient informés des orientations de la nouvelle organisation.

Quelles sont donc ces orientations ?

4. Les orientations actuelles de la CSI

Prenons quelques exemples pour illustrer cette orientation, à partir du document de la CSI préparatoire au second congrès de juin 2010 intitulé " *Maintenant le peuple*".

● la crise, l'économie et les institutions impériales

C'est un domaine capital pour le positionnement syndical et la défense des intérêts des travailleurs. Dans son programme, on peut relever les appréciations suivantes :

"Une économie internationale globalisée implique une gouvernance efficace à l'échelle planétaire comme le prouve la crise économique, financière et de l'emploi qui secoue le monde. La CSI cherche à accroître la coopération entre les gouvernements pour veiller à ce que la dimension sociale de la mondialisation, dont le travail décent et les droits fondamentaux des travailleurs, figure au cœur du processus décisionnel des grandes institutions mondiales et régionales. Il s'agit notamment du G20, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que de l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, en particulier

l'Organisation internationale du Travail (OIT) et sa structure tripartite de même que son mandat qui l'amène à fixer les normes sociales internationales. (...)

*La CSI travaille également avec ses partenaires du groupement Global Unions à la promotion de règles efficaces pour régir l'attitude des entreprises privées. Nous tentons d'établir des cadres internationaux pour mener le **dialogue social** et la négociation collective, et de mettre en place des systèmes de gouvernement d'entreprise qui rendent la direction responsable de l'impact social des activités commerciales. Ces objectifs requièrent à la fois de mener des campagnes et de mobiliser tout en menant des actions militantes et de persuasion afin que les politiques de ces institutions et des entreprises soutiennent la concrétisation du travail décent pour tous plus qu'elles ne la compromettent."*

On voit donc bien que sur ce terrain capital d'une **élaboration et d'une action indépendantes** des travailleurs, de leur programme revendicatif et des objectifs poursuivis, la CSI préfère s'en remettre au bon vouloir de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale à partir de tentatives (vaines si l'on apprécie les résultats) de persuasion des dites institutions, découlant du "*dialogue social*", avec l'objectif revendiqué de démocratiser la mondialisation.

D'ailleurs quand elle fait appel à des experts au cours de ses congrès comme celui de Vancouver en juin 2010, c'est à Dominique Strauss-Kahn, directeur du Fonds monétaire international (FMI), et à Pascal Lamy de l'OMC qu'elle s'adresse, autorisant l'ancien ministre socialiste à affirmer que les objectifs du FMI étaient les mêmes que ceux du syndicalisme, non sans raison d'ailleurs s'agissant des syndicats réformistes d'accompagnement du système !

Il est vrai aussi que la CES à son congrès de Prague avait déjà invité Valéry Giscard d'Estaing pour défendre le projet de constitution européenne que Joel Decaillon de la CGT et secrétaire général adjoint de la CES s'emploiera à soutenir sans aucune réserve !

● **Appréciation du rôle du FMI :**

Après un jugement comportant certaines critiques,

"paragraphe 79. Des signes clairs de changement sont toutefois apparus au FMI: le directeur général a reconnu les faiblesses du passé, en parlant publiquement du «nouveau» FMI et a été le premier à préconiser des mesures massives de relance budgétaire afin de faire face à l'évolution de la crise.

Reste à savoir si ces types de développement seront suffisants pour briser les liens idéologiques, encore solides au sein du FMI, aux orthodoxies du passé."

● **conditions de sortie de crise**

paragraphe 11

"La satisfaction des syndicats face à l'écho qu'ont trouvé les politiques et les valeurs promues de

longue date par la CSI dans les discours des politiciens, qui leur avaient manifesté antérieurement peu de sympathie, a été renforcée par l'accès de la CSI aux premiers Sommets des dirigeants du G20 à Washington, à Londres et à Pittsburgh ainsi que par son incidence sur ceux-ci. Des signes d'un changement de paradigme, d'une réelle chance d'un nouveau départ pour la mondialisation et d'une nouvelle donne pour les travailleurs / euses aux quatre coins du monde ont commencé à voir le jour"

Ainsi, les peuples grecs, irlandais et portugais ont pu constater les énormes changements résultant de l'accès de la CSI aux sommets du G20 et comment les marchés financiers ont écouté ses sages conseils pour le plus grand profit des travailleurs ! Et comment ils ont pu bénéficier de l'évolution progressiste du "nouveau FMI» !!!!

● **La solidarité internationale et l'indépendance syndicale**

➤ **dépenses militaires**

Elles sont bien dénoncées : "paragraphe 83. *Le fait que les dépenses militaires durant la période postérieure à la Guerre froide n'ont à peine été touchées par la crise économique est pratiquement passé inaperçu. Plus de 1,4 billion \$ – quelque 2,5% de la production mondiale – est alloué chaque année aux dépenses militaires et en armes, chiffre qui ne cesse de croître. Ceci représente un important détournement des ressources qui devraient être allouées à des fins socialement utiles, la création d'emplois et les services publics en premier lieu".*

Soit, mais cette dénonciation garde un caractère général abstrait qui ne dit rien du fait par exemple que sur ces dépenses, 50% reviennent aux seuls Etats-Unis qui par ailleurs disposent sur l'ensemble du monde de plusieurs centaines de bases militaires tissant une véritable toile sur la planète leur donnant des possibilités d'intervention armée pratiquement partout !

➤ **Guerres d'Irak et d'Afghanistan**

La CSI évoque une guerre désastreuse en Irak et appelle au respect du droit international et en quelque sorte au soutien à la reconstruction du pays (merci pour les profits d'Halliburton) sans dénoncer les mensonges éhontés qui ont présidé à l'agression unilatérale étasunienne (les armes de destruction massive), sans exiger le retrait des troupes étrangères et sans dénoncer les conséquences catastrophiques pour la population irakienne de cette intervention.

Idem pour l'Afghanistan ou elle évoque : "*La gravité de la situation en Afghanistan [qui] démontre la nécessité pour la communauté internationale de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour engager les ressources requises pour combattre la corruption, le trafic de drogue et les seigneurs de la guerre moyennant l'éradication de la pauvreté, la promotion de l'emploi, le renforcement de l'éducation et la lutte contre la discrimination en matière de genre et d'autres inégalités, et parvenir ainsi à une résolution pacifique de la violence qui règne dans le pays"*

➤ **Palestine**

Elle condamne bien le siège de Gaza mais sous la pression de la centrale israélienne Histadrut elle renvoie en quelque sorte dos à dos israéliens et palestiniens et **a rejeté la proposition** du principal syndicat sud-africain, la Cosatu demandant que la CSI s'engage en faveur du boycott d'Israël, qualifié d'"Etat d'apartheid" et faisant donc appel au boycott des produits israéliens issus des colonies et des territoires occupés (campagne BSD, Boycott Désengagement Sanctions) son président remarquant "*[qu'] il [était] de la responsabilité du syndicalisme de forcer Israël à appliquer les résolutions des Nations unies et à lever l'embargo*".

➤ **Tunisie**

A propos du récent exemple concernant la lutte du peuple tunisien quel positionnement de la CSI bien que l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) appartienne à la confédération ?

Si la CSI condamne bien sûr la répression, son communiqué du 11 janvier donc AVANT la chute de Ben ALI qui a lieu le 14, demande à ce dernier de bien vouloir respecter ses engagements de " créer 300.000 emplois en 2011 et 2012 pour juguler le chômage" et "l'ouverture d'un véritable dialogue avec la population tunisienne, en faveur d'un développement plus équitable" alors que tout le monde sait que la rue demande son départ !

Nul doute, que si la population, les travailleurs et les syndicalistes de terrain avaient suivi les recommandations de la CSI, Ben Ali serait sans doute toujours en place et continuerait de faire des promesses, suivies d'une féroce répression la vague de protestation populaire passée.

Au final

Quant au fond évoquant en permanence comme trait distinctif de son identité l'indépendance syndicale, de fait sur les questions stratégiques essentielles ses orientations s'insèrent complètement dans la politique du bloc occidental dominé par les Etats-Unis.

Aussi bien au plan économique (relations à l'OMC, au FMI, à la Banque mondiale comme à la gouvernance du G20) qu'au plan géopolitique.

En manifestant son inquiétude quant à la montée des puissances émergentes comme les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et de la Chine en particulier faisant montre d'une hostilité malveillante vis-à-vis de Cuba et du Venezuela allant jusqu'à soutenir un coup d'état contre le président Chavez.

Et en faisant montre d'une vigilance particulière à sens unique, évoquant les droits syndicaux à Cuba par exemple en phase avec l'hostilité récurrente des Etats-Unis acharnés à créer des difficultés économiques à ce pays dans l'espoir d'un renversement d'un régime qu'ils ne tolèrent pas !

En résumé, la CSI au plan revendicatif ambitionne de devenir un partenaire plus qu'un lobby de pression accompagnant la crise du système capitaliste tout en revendiquant une

reconnaissance privilégiée des institutions de la mondialisation (de la domination des multinationales et du système financier global) qui lui est d'autant moins refusée par lesdites institutions (FMI, OMC, Banque mondiale ...) qu'elle n'en conteste ni l'hégémonie ni les logiques (usage de la dette, ajustements structurels ...)

Au plan géopolitique sous couvert de défense des libertés syndicales, elle réserve le plus souvent ses flèches aux pays qui résistent à la volonté de domination du bloc occidental **et** des États-Unis et use de la question des libertés syndicales comme l'occident utilise la rhétorique des droits de l'homme qui de manière cynique se réduit de fait à un droit d'ingérence contre tous ceux qui n'acceptent pas l'ordre actuel.

Ce qui ne signifie pas qu'existe la perfection des libertés et droits syndicaux dans tous les pays qui s'opposent à cet ordre.

Parallèlement, silence complice à l'égard des dictatures qui assurent au prix d'une répression sanglante la permanence des profits des multinationales.

Comme on a pu le constater avec la Tunisie.

Au final il s'agit donc pour la CSI de "**démocratiser la mondialisation**" comme pour Sarkozy de "**moraliser le capitalisme**" sans donc s'opposer à sa logique, à ses méfaits parce qu'il n'y aurait pas d'autre alternative que des aménagements à la marge !

5. Pourquoi donc la FSM ?

Accompagnement des plans de rigueur OU lutte de classes

On l'a dit les directions des grandes confédérations ont fait le choix en France d'une adhésion à la CES et à la CSI, sans véritable débat et sans véritable information de la majeure partie des syndiqués tenus à l'écart comme vient de l'illustrer le récent "choix" de la FSU.

Sous-entendu parce qu'il n'y aurait pas d'autre choix.

L'adhésion à la CES et à la CSI s'est donc opéré sans examen d'aucune sorte d'alternative en faisant comme s'il n'existait pas d'autres options et en feignant de croire qu'avec la chute des pays socialistes la FSM qui avait regroupé les travailleurs de ces pays, de très nombreux pays du 1/3 monde, mais aussi des centrales importantes de l'ouest (France, Italie) mais également de tous les autres continents, cette possibilité avait disparu !

Il ne s'agit pas d'idéaliser le passé ni de revenir en arrière : dès avant la chute de l'union soviétique la CGT s'était retirée de la direction de la FSM (1978) et il n'y a pas à revenir sur les fortes critiques émises alors quant au rôle et au fonctionnement de la FSM par le passé.

Cette appréciation n'épuise pas la question majeure en Europe aussi et sans doute plus qu'ailleurs où le pouvoir du capital est concentré, du besoin d'agir pour la rénovation du syndicalisme, pour une alternative réelle au syndicalisme réformiste qui occupe une position dominante actuellement, pour en faire un outil au service des travailleurs pour lutter contre la mondialisation capitaliste et donc pour une solidarité plus effective, plus concrète.

Or globalement les dirigeants de la CSI ont fait le choix d'accompagner les choix du capital.

Et l'expérience a montré ces dernières années qu'y adhérer et y rester comme dans la CES afin d'en modifier l'orientation, d'en être partie prenante, loin de conduire à cet objectif s'est au contraire traduit par une soumission aux pratiques d'accompagnement du système et un manque flagrant de combativité.

La crise systémique profonde du capitalisme ne laisse en effet pas le moindre espace à aucune espèce de "dialogue social" qui apporterait des résultats tangibles aux travailleurs, une amélioration de leur condition.

A l'inverse, l'accompagnement et les illusions sur une éventuelle moralisation du système laissent les travailleurs sans défense face à une attaque récurrente tous azimuts contre toutes les conquêtes sociales et les droits durement arrachés au cours de luttes séculaires.

La FSM existe bel et bien !

Pour les médias dominants mais aussi pour nombre de militants, la FSM fait partie d'un passé révolu alors que depuis plusieurs années, elle s'est profondément renouvelée et développe une activité notable.

C'est ainsi le paragraphe 97 du document déjà cité de la CSI cette dernière elle-même indique :

"Depuis la dissolution simultanée de la CISL et de la CMT à la veille de la fondation de la CSI, le seul organe syndical doté du même statut consultatif que la CSI à l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est la Fédération syndicale mondiale. "

Pour ensuite en contester la représentativité et lui faire porter la responsabilité de toute tentative unitaire alors que la FSM a totalement été écartée du processus d'unification impliquant la CISL et la CMT et bien que la FSM ait affirmé dans les objectifs de sa plateforme en 2007 :

"qu'elle est prête à collaborer et à agir en commun avec d'autres organisations syndicalistes internationales, avec des syndicats nationaux, régionaux, professionnels indépendamment des différences idéologiques et politiques existantes, pour la progression des intérêts de la Classe Ouvrière mondiale. L'unique critère pour toute collaboration de la FSM est l'égalité des droits, le respect mutuel, l'acceptation de la différence de chacun et l'élaboration commune des objectifs. La FSM actuelle ne voit pas d'ennemis dans les syndicats. Ses ennemis, elle les voit du côté du capital et des impérialistes."

On le voit donc, au-delà des arguments et des prétextes évoqués, au-delà des divisions du passé le point essentiel du clivage qui demeure et qui explique cette forme d'ostracisme à l'égard de la FSM, c'est la question de l'attitude à l'égard du système capitaliste et de la crise : accompagnement, replâtrage OU combat, lutte, rapport de force pour gagner sur les revendications. Ces conquêtes passant forcément par la contestation de la dictature des banques, des marchés financiers, des multinationales, des empires qui sont à leur service exclusif, ainsi que des institutions et des constructions politiques régionales qui comme l'Union Européenne (UE) sont les outils des classes dominantes pour perpétuer leur exploitation, l'accaparement des richesses et leur domination.

La FSM vit, se transforme et elle se bat !

C'est le 15e congrès de La Havane en 2005 qui a marqué le renouveau de l'organisation : plus de 500 délégués venant des 5 continents, y compris l'Australie où la FSM y a plusieurs affiliés très actifs, jusqu'aux USA avec un observateur de « Change to Win », qui regroupe les principales fédérations de l'AFL-CIO qui se sont séparés voici quelques années de la vieille Confédération pour constituer une nouvelle coalition syndicale.

Parmi les délégués du Congrès de la FSM on comptait **73 pays représentant plus de 230 confédérations nationales**, dont 23 d'Afrique et bien sur un grand nombre d'Asie, d'Amérique Latine et des Caraïbes. Une majorité d'entre elles n'étaient pas affiliés à la FSM, même si 80% de ses membres étaient représentés. Certaines organisations participantes étaient affiliées à d'autres centrales régionales ou internationales.

Depuis ce congrès la FSM a reçu 67 demandes d'affiliation.

Au total, elle compte 80 millions de syndiqués !

Les dirigeants actuels de la FSM, élus lors du XV^e Congrès, tenu à La Havane en décembre 2005, sont le Syrien Mohamad Shaban Assouz (syndicat GFTU) qui en est le président et le grec George Mavrikos (syndicat PAME de Grèce), qui en est le secrétaire général.



George MAVRIKOS le 28 octobre à Paris manif des retraites

Dans la profonde crise systémique dans laquelle est installée le capitalisme, les classes dominantes bénéficiaires du système entendent faire payer la crise aux peuples des pays

développés comme à ceux du Sud et détricoter systématiquement toutes les conquêtes du monde du travail !

Les travailleur(s)rs, les salarié(e)s, les peuples ont donc un impératif besoin d'organisations qui ne les bercent pas d'illusions, et qui soient à leur côté de manière déterminée pour organiser leurs luttes.

C'est ce rôle qu'entend jouer de mieux en mieux la FSM.

C'est aussi pourquoi nous estimons que la CGT doit quitter la CSI ainsi que la CES et que la FSU doit renoncer à son adhésion à la CES.

Ce débat essentiel qui a été totalement escamoté, nous entendons le mener pour permettre aux travailleurs de se positionner en toute connaissance de cause !

Le prochain congrès de la FSM (le 16e) se tiendra à Athènes du 6 au 9 avril 2011. Le Front Syndical de Classe y participera représenté par 2 délégués et en rendra largement compte.



Le siège de l'organisation se trouve à Athènes

III- Qu'est-ce que la CES ?

Alors que ne se déroule pas dans la FSU le débat qui devrait traverser toute organisation saisie d'une démarche d'adhésion à une confédération internationale, il est bon de rappeler ce qu'est la Confédération Européenne des Syndicats (CES) que les dirigeants de la FSU espèrent désespérément rallier depuis des années, au point de recourir maintenant à des modalités de décision contestables pour ne pas dire antidémocratiques.

L'histoire de la CES commence sous les augures du syndicalisme jaune et de la volonté de contrer la Fédération Syndicale Mondiale après 1945 : Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL) chère à la CIA et Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC) proche du Vatican. Plus précisément, en 1952, les syndicats de mineurs et d'ouvriers de la métallurgie des organisations adhérant à la CISL mettent en place un comité de coordination dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Avec la signature du Traité de Rome en 1957, la CISL instaure un Secrétariat syndical européen (SSE) de ses adhérents de l'Europe des Six. En 1969, le SSE devient la Confédération européenne des syndicats libres, puis avec l'adhésion des syndicats CISL des pays de l'AELE en 1973, elle devient la Confédération Européenne des Syndicats, rejointe par les syndicats de l'OE-CISC.

Les statuts de la CES, financée par l'Union Européenne, portent les stigmates de son acte de naissance :

« La Confédération Européenne des Syndicats fondée le 8 février 1973 par dix-sept organisations nationales affiliées à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL).

La Confédération Européenne des Syndicats a plus particulièrement pour mandat d'agir (...) dans le cadre du processus d'intégration européenne.

La Confédération Européenne des Syndicats s'adresse dans son action : à l'Union Européenne dont elle demande l'approfondissement sur le plan social, politique et démocratique en même temps qu'économique et monétaire, (...) aux organisations européennes d'employeurs en vue d'établir par le dialogue et la négociation un système de relations sociales au niveau européen. »

En clair, la CES, travaille pour la construction européenne sur la base du dialogue et de la négociation avec le grand patronat et les institutions officielles : elle n'est rien d'autre que le « versant » syndical de l'UE pour accompagner la régression sociale tous azimuts au cœur de la construction européenne et pour évacuer toute idée de lutte des classes.

Car pour la CES, les travailleurs n'ont pas à se poser la question du changement de société : ils ont à organiser un lobbying le plus efficace possible tandis que toutes les rênes sont laissées aux grands patrons. Cette doctrine, savant mélange de réformisme, de christianisme social et de syndicalisme jaune, évacue jusqu'à la notion même de lutte, donnant le change aux plus combatifs par l'organisation de manifestations une ou deux fois par an. Quant à unir les luttes communes quand elles se développent dans plusieurs pays, on n'y pense même pas. En 2003, alors que les luttes faisaient rage en Europe contre, déjà, les plans de casse des retraites, le congrès de la CES était occupé à valider le TCE présenté par Giscard en personne. En 2010, alors que les peuples se lèvent dans de nombreux pays, la CES est à nouveau aux abonnés

absents pour coordonner et amplifier le rapport de forces.

Mais pas pour détourner la colère populaire. Car dans la pratique, la CES n'a jamais cessé de soutenir les mesures les plus anti-sociales et anti-démocratiques impulsées par une UE au service des grands groupes capitalistes : attaques permanentes contre les services publics et pour la « libéralisation » de tous les secteurs d'activité, des transports à l'énergie en passant par la Santé et l'Éducation ; attaques contre les retraites, la Sécu et les systèmes solidaires et promotion des systèmes d'assurances privées ; attaques contre les souverainetés populaires par la mise en place d'institutions supranationales à l'abri des peuples (Banque centrale européenne « indépendante » des peuples mais directement branchée sur les grandes compagnies financières, Commission de Bruxelles et toute son administration, Cour de Justice de la Haye... le parlement européen élu n'ayant qu'un rôle de façade démocratique)... C'est ainsi que la CES a ardemment soutenu le TCE en 2005, et qu'elle s'est ensuite réjouie de l'adoption contre la volonté populaire, dûment exprimée en France, en Irlande et aux Pays-Bas, de la Constitution-bis connue sous le nom de Traité de Lisbonne.

Concernant les retraites, la CES a soutenu l'accord de Barcelone de 2002, signé pour la France par Chirac et Jospin, prévoyant le recul de l'âge de la retraite dans toute l'UE. La seule réserve émise par le conseiller sur les pensions à la CES, Henri Lourdelle, est qu'il fallait trouver les moyens de mettre les vieux effectivement au boulot : « *Relever l'âge de la retraite implique que les personnes de plus de 60 ans puissent travailler, ce qui n'est pas le cas pour le moment dans la plupart des pays européens* ». Comme l'explique plus crûment John Monks, secrétaire général de la CES : « *on peut reculer l'âge de départ à la retraite, et il est "capital" (sic !) de faire travailler les seniors* ». Rappelons au passage que John Monks, lorsqu'il était dirigeant de la centrale syndicale britannique TUC, appuyait un certain Tony Blair, qui mettait en place les "retraites participatives" : « *Nous sommes très satisfaits des propositions du gouvernement en ce qui concerne la réforme des retraites : il y a trop peu de salariés qui épargnent suffisamment pour leur retraite* ». D'ailleurs, dans son document sur les retraites de 2000, la CES accueille sans véritable réserve les retraites par capitalisation, appelant toutefois à la prudence des spéculations opérées par les fonds de pension, « *sans pour autant entraver la liberté de manœuvre des gestionnaires ou la liberté de circulation des capitaux* » (!).

Depuis le début de la crise économique, la CES a d'abord appelé à « *sauver le capitalisme de lui-même* » puis a fait mine de hausser le ton contre les mesures de rigueur qui risquaient de « *casser la croissance* ». Mais **comment faire ?** Par une « **politique d'aides et de stimulation** » (prises sur quel argent ?), par le "**renforcement d'une situation sociale équitable**" (renforce-t-on quelque chose qui n'existe pas ??), et par le "**dialogue social européen**" car "*le processus de gouvernance économique et sociale devrait être dirigé par le Conseil européen des chefs d'État, les ministres de l'emploi et des affaires sociales devant y être impliqués et apporter leur contribution au même titre que les ministres des finances. La CES et ses affiliés sont prêts à participer à ce processus*". Bien sûr, précise la CES : "*Nous sommes conscients que les gouvernements ont des déficits qu'ils doivent combler, mais nous leur demandons de prendre leur temps pour payer leurs dettes.*"

Voilà ce qu'est la CES (dont le secrétaire général vient d'être élevé au rang de Baron et accueilli à la chambre des Lords du Royaume-Uni) à laquelle les travailleurs ne doivent que des

reculs par son soutien, au nom des « syndicats européens », à la casse euro-patronale.

Et la direction du SNESup-FSU, pourtant plutôt favorable à l'adhésion, est obligée d'admettre que *"depuis sa création, en 1973, la Confédération européenne des syndicats a rarement agi comme un contre-pouvoir et construit des confrontations avec les institutions de l'UE. Alors que les politiques de celles-ci sont marquées par la concurrence, la flexibilité, la dérégulation, les privatisations, la CES s'est le plus souvent contentée de déplorer ces logiques et d'organiser des actions isolées dans le temps et au mot d'ordre large, sans enclencher de rapport de forces"*.

Aujourd'hui, que peut donc espérer la direction de la FSU en entrant à la CES ?

Quand la CGT a adhéré la CES, c'était paraît-il pour peser et infléchir celle-ci. 10 ans plus tard, alors que Joël Decaillon, ancien responsable international de la CGT, devenu secrétaire général adjoint de la CES, était récemment à Lisbonne avec champagne et petits fours pour fêter l'adoption de la constitution européenne dans le dos des peuples, quel bilan établir ? La CES s'est-elle rapprochée des fondamentaux de la CGT ou la direction de la CGT s'est-elle fondue dans le syndicalisme rassemblé synonyme d'accompagnement du système et cela jusque dans la crise de ce système ?

Alors que les travailleuses sont étranglés par une offensive anti-sociale planifiée au niveau européen et déclinée nationalement, de quel syndicalisme et de quelles organisations avons-nous donc besoin ?

Avons-nous besoin d'une bureaucratie syndicale qui pratique le "dialogue loyal" avec nos exploités et ignore les luttes à la base ? Avons-nous besoin d'une bureaucratie syndicale qui n'ambitionne que de cogérer les mauvais coups en échange de quelques strapontins, subventions et garanties individuelles de salaires et pensions – alors que les mêmes garanties sont retirées de force à la masse des salariés ?

Ou bien avons-nous besoin d'une organisation internationale de combat fondée sur les expériences, les principes et les valeurs du mouvement ouvrier ?

La nécessité de la constitution d'une stratégie unifiée des forces sur des positions de classe et leur coordination à une échelle internationale à travers la FSM est donc bien à l'ordre du jour.